



# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Ski

Question écrite n° 49588

## Texte de la question

M. Maurice Depaix attire l'attention de M. le ministre délégué à la jeunesse et aux sports sur le nombre important d'accidents qui se produisent sur les pistes de ski. Il y en a environ 115 000 par an. 22 % d'entre eux sont des accidents graves, provoquant des traumatismes crâniens, des paraplegies et des tétraplegies. Comme les mauvais conducteurs sur les routes, les mauvais skieurs justifient parfois leur manque de prudence élémentaire par l'expression de leur liberté individuelle sans songer à l'irrespect qu'ils portent à la liberté des autres. Il lui demande donc de lui indiquer quelles mesures il envisage de prendre pour lutter contre une telle hecatombe et s'il ne serait pas utile de rendre obligatoire le port du casque sur les piste de ski.

## Données clés

**Auteur :** [M. Depaix Maurice](#)

**Circonscription :** - SOC

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 49588

**Rubrique :** Sports

**Ministère interrogé :** jeunesse et sports

**Ministère attributaire :** jeunesse et sports

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 17 mars 1997, page 1299